



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2023 - 110
Séance du 13 octobre 2023

Demande de subvention et de conventionnement auprès de la Région dans le cadre de l'AMI « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France 2023-2025 » - axe 3 « Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle » : projet LUDEX - enseigner autrement

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 28

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande de subvention et de conventionnement auprès de la Région dans le cadre de l'AMI « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France 2023-2025 » - axe 3 « Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle » : projet LUDEX - enseigner autrement, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

**Demande de subvention et de conventionnement auprès de la région dans le cadre de
l'AMI "Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France"
2023-2025 sur l'axe 3 : "Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion
professionnelle"**

Soumise au CA du 13 octobre 2023

Intitulé du projet : Compétences et Ludopédagogie à l'université d'Artois pour l'Insertion professionnelle et la Réussite étudiante (CLAIR)

Descriptif :

Le projet a pour ambition d'accompagner les enseignants et les chargés de cours dans la mise en œuvre de l'approche par compétences à l'université d'Artois par le biais de la ludopédagogie. Son objectif principal est de permettre la création et la diffusion de nouvelles modalités pédagogiques au service de l'acquisition et du développement de compétences techniques, mais également intra et interpersonnelles. Dans le cadre de l'approche par compétences, le jeu est un moyen de simuler les situations authentiques auxquelles les étudiants seront confrontés dans leur vie professionnelle. Ainsi, par ce projet, il s'agit de favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants en renforçant certaines compétences comme la conscience de soi et des autres mais également en lien avec la sensibilisation à la transition écologique et à la durabilité.

Des actions seront entreprises et des ressources produites pour acculturer, former et accompagner les enseignants de l'université d'Artois dans leurs projets ludopédagogiques. D'une part, le projet comporte un volet « amplification d'actions existantes » qui concerne le développement et la promotion du service de prêt de jeux « LUDEX - Enseigner autrement » lancé en 2023 par le Service Commun de Documentation (bibliothèque universitaire) et le Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques (CETIP) de l'université d'Artois. D'autre part, le volet « action nouvelle » concerne la création de ressources, la conception et l'animation d'ateliers à destination des enseignants (rendez-vous de l'idéation, formations, etc.), l'accompagnement des équipes pédagogiques, la valorisation et l'essaimage des pratiques ludopédagogiques (retours d'expérience, ateliers réflexifs, etc.). En outre, le projet permettra de valoriser des services de l'université d'Artois tels que le CETIP, le SCD, Artois Presse Université (imprimerie) et le muséolab (fablab situé à la Louvre Lens Vallée) pour proposer des solutions aux enseignants souhaitant concevoir leur propre jeu pédagogique.

Résultats attendus

Accompagner le passage des enseignements en approche par compétences, et plus largement intensifier la transformation pédagogique à l'université d'Artois. En acculturant, formant et accompagnant la communauté enseignante, le projet promeut la ludopédagogie comme outil de développement des compétences dans l'enseignement supérieur. Ces actions devraient donner lieu à une augmentation significative des expériences ludopédagogiques au sein de l'université d'Artois, mais également à l'échelle de l'alliance A2U qui regroupe l'UPJV, l'ULCO et l'Artois.

[Tapez ici]

Demande de subvention et de conventionnement auprès de la région dans le cadre de l'AMI "Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France" 2023-2025 sur l'axe 3 : "Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle"

Soumise au CA du 13 octobre 2023

Les indicateurs suivants contribueront à apprécier l'impact du projet :

- Nombre de ressources pédagogiques créées à des fins d'auto-formation ;
- Nombre d'actions menées sur la ludopédagogie à des fins d'acculturation et de formation du personnel ;
- Nombre de participations aux actions en lien avec la ludopédagogie ;
- Nombre d'enseignants ou d'équipes pédagogiques accompagnés dans le cadre de projets de ludicisation de leurs enseignements ;
- Nombre d'emprunts de jeux dans le cadre du service « LUDEX – enseigner autrement » ;
- Nombre de jeux pédagogiques physiques ou numériques conçus ;
- Nombre d'étudiants impactés par le projet ;
- Nombre de projets en lien avec la ludopédagogie soutenus par les dispositifs « Bonus Qualité Enseignement » de l'université d'Artois et « Bonus Qualité Enseignement en Réseau » de l'alliance A2U ;
- Nombre de labels « innovation pédagogique » octroyés pour des initiatives enseignantes en lien avec la ludopédagogie ;

Durée :

Le projet a une durée de 2 ans : 1^{er} janvier 2024- 31 décembre 2025

Budget :

Financement (en €)	Région (Subvention)	Etablissement	Coût total
Investissement	2 000€	12 200€	14 200€
Fonctionnement	77 261€	146 287€	223 548€
TOTAL	79 261€	158 487€	237 748€

Investissement – Achat de jeux pour alimenter le service de prêt LUDEX-enseigner autrement ; Achat de Licences pour applications numériques ; matériel informatique ; Achat de matériels informatiques	14 200€€
Fonctionnement – Frais de mission des personnels ; frais de prestations de service externes ; Frais de participation à des salons ; Outils de promotion du service	€83 421€
Personnel (inclus dans fonctionnement) : - Recrutement d'un contractuel de catégorie C (100%)rattaché au SCD et d'un contractuel de catégorie A (100%) rattaché au CETIP	140 127€

[Tapez ici]